

Transcription de la discussion du point 19 au Conseil Communautaire de Cap Atlantique, le 4 novembre 2021

intitulé : PENESTIN – COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS A LA COLLECTIVITÉ LOCALE POUR L'ANNÉE 2020 ET AVENANT A L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES CONCHYLICOLE DE LOSCOLO

Rapporteur : Didier CADRO

(- 55' 05'')

D. Cadro : Le traité a été signé le 8 avril 2019, pour une durée de 10 ans. La complexification du projet, tant technique que juridique, ou financière, s'est renforcée en 2020, avec une augmentation conséquente des estimations des coûts des travaux, notamment sur la partie eau de mer, 1 326 000 euros hors taxe, ainsi que la prescription de fouilles, + 400 000 euros hors taxe. D'autres aléas qui restent encore à chiffrer rendent difficiles au vu des aléas résiduels l'écriture d'un bilan financier prévisionnel. Cela implique néanmoins pour le PCI (?) d'anticiper d'ores et déjà une hausse de sa participation financière, + 372 000 euros hors taxes, et le prix de commercialisation du foncier, 52 euros hors taxes le mètre carré, pour remédier au décalage significatif entre le prix de revient du foncier, 109, 60 euros hors taxes le mètre carré. A noter par ailleurs que le CRAC 2020 est établi sur le périmètre du lotissement, exclusion faite des dépenses et recettes relatives à la voie d'accès principale. Je vous demande de voter sur une avance de trésorerie, en 2021, pour un montant de 50 000 euros.

N. Criaud : Très bien. Merci Didier Cadro. Donc peut-être apporter des précisions, puisque nous avons eu l'occasion avec quelques élus qui m'ont accompagné de rencontrer la profession conchylicole, et surtout avoir un temps d'échange avec les conchyliculteurs qui ont justifié et démontré un intérêt à s'installer dans ce parc conchylicole. Nous avons fait un point d'étape et présenté le bilan financier qu'on vous présente ce soir pour avoir une transparence totale sur le sujet, et nous avons acté et présenté aussi dans la démarche liée aux dépenses qui n'étaient pas prévues et qui sont essentiellement liées sur la qualité des eaux et... j'ai oublié ce que vous aviez dit, Didier Cadro, euh, les fouilles, voilà, les fouilles archéologiques. Donc, dans un souci d'équilibre et d'accompagnement de la profession qui porte l'intérêt que Cap Atlantique a à aller à la création et la constitution de parc conchylicole, nous avons partagé avec les intéressés au projet l'augmentation du coût du prix au mètre carré, qui initialement était de l'ordre de 41 ou 42 euros et que nous passions à 52 euros pour retrouver un équilibre financier et que la part de Cap Atlantique dans le projet soit aussi de même niveau. Un second temps a été préparé plus entre les techniciens et les professionnels conchylicoles pour permettre d'avancer sur leurs dossiers on va dire plus en lien avec le règlement d'urbanisme et les possibilités qu'ils avaient en termes d'édification de nouveaux bâtiments, puisqu'ils ont besoin et ce qui se comprend est nécessaire de connaître l'enveloppe globale de leur investissement pour avoir un dossier ficelé et pouvoir obtenir et lever les financements possibles pour leurs projets. Donc voilà aussi et pour vous dire que tout ceci a été concerté et fait l'objet d'une transparence avec les acteurs intéressés par ce projet. Pascal Puisay, vous voulez peut-être ajouter quelque chose ?

P. Puisay : Merci, Monsieur le Président. Je voulais effectivement rappeler que nous avons rencontré les représentants des mytiliculteurs qui ont validé cette augmentation. Ils sont conscients des revalorisations liées justement à cette réglementation. Un petit point cependant qu'il faut préciser il faut rappeler également que ce coût de vente du mètre carré, de 52 euros le mètre carré, est encore inférieur à ce qui se pratique dans d'autres parcs du territoire. Je voulais rappeler également, si vous me le permettez, Monsieur le Président, que ma commune avait effectivement prévu la réfection de la voirie d'accès au parc conchylicole pour un montant de 175 000 euros. La différence entre la prise en charge de l'entièrement de la voirie pour la commune de Pénestin pour un montant de 550 000 euros et la contribution de la participation de Cap Atlantique pour un montant de 373 000 euros permettra de ne pas alourdir la dépense pour la commune de Pénestin, donc j'en remercie effectivement Cap Atlantique. Il faut aussi préciser que le but de cet investissement pour Cap Atlantique n'est pas () puisqu'il est de préserver une des activités phares de son territoire. Sans son parc, l'avenir des activités conchylicoles serait fortement remis en cause.

N. Criaud : Bien. Merci Pascal Puisay. Y a-t-il des observations de questions sur ce bilan ce CRAC du parc de Loscolo. Je vais donc le soumettre au vote. Y a-t-il des abstentions, des votes contre ? Est adopté à l'unanimité.

1:00.20